



**ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE (ASA)
DES PROPRIETAIRES DU LOTISSEMENT DE L'AUBAREDE**
150 rue Lamartine - 06250 - Mougins
Tél: 0784183171 - @mail: asadelaubarede.fr
Site WEB: www.asadelaubarede.fr



PV de réunion du bureau ASA, le mardi 11 Juin 2024.

Présents : Patricia Merklen (présidente), Francis Lestel (vice-président), Pierre-Alain Vuolo (titulaire).

Il a été décidé que le nouveau siège social de l'association sera au :
150 Avenue Lamartine - 06250 - Mougins. Au Sous-sol de la maison des associations de l'Aubarède, local en partenariat avec les Anciens Combattants et la section de Cannes de l'union des parachutistes.

Il a été décidé que les réunions de bureau mensuelles auraient lieu tous les premiers mardis après-midi du mois, au nouveau local de l'ASA, sauf indication contraire annoncée à l'avance.

Il a été décidé qu'une permanence ouverte à nos co-lotis aurait lieu tous les 2eme mardi du mois de 14H à 17H, au siège de l'association. Elle sera effectuée en permanence et à tour de rôle par la Présidente, Le Vice-président et le Titulaire

Nous avons procédé à une estimation du bruit Avenue Regina, Mougins sur la demande d'un co-loti et rencontré son voisin.

Cette nuisance Inconfortable est surtout générée par l'autoroute et l'aérodrome de Cannes-Mandelieu, ainsi que d'autres propositions à l'étude comme l'importance de la circulation et le traçage des voies sur notre lotissement seront discuté lors d'une réunion organisée le jeudi 13 juin avec Monsieur Christophe Ulivieri ,premier adjoint de la ville de Mougins.

Les demandes de cotisations devant être impérativement distribuées à nos co-lotis avant fin août, le recensement pour faire effectuer les demandes de cotisations par le Trésor Public doit être programmé le plus rapidement possible.

La méthode de travail principale sera le "porte à porte", avec dépôt d'un formulaire déposé dans chaque boîte aux lettres. Une recherche approfondie sera aussi demandée tant en Mairie qu'auprès du Cadastre, en complément de la liste existante, dont beaucoup de données sont encore inexactes.

Nous comptons aussi sur l'aide de notre comptable agréé du Trésor Public pour nous y aider.

Les statuts de l'ASA datent de 2010, ils ne sont plus adaptés à une gestion moderne et numérique. Il est décidé de faire appel à un avocat spécialisé en copropriétés, pour nous aider à les rédiger.

Notre domaine est immense, sur 2 communes et séparés par l'autoroute aussi nous envisageons de créer 6 secteurs dont chaque membre du bureau (titulaires ou suppléants) pourrait être notre relais. Cette découpe sera proposée par Monsieur Pierre-Alain Vuolo.

Monsieur Pierre-Alain Vuolo Titulaire organisera une visioconférence avec les créateurs de logiciels ou les sociétés proposant des aides à la gestion d'ASA. Le but étant de choisir en toute connaissance de cause le meilleur pour notre ASA. Ces informations seront publiées sur notre site internet.

La fête des voisins organisée par Patricia Merklen sur le Cagnet le samedi 1er juin a connu un franc succès, avec la participation de plusieurs autorités du Cagnet :

Madame Michèle Tabarot (députée) Une surprise très appréciée des colotis,
Monsieur ALENDA (2nd Adjoint délégué à la Sécurité Publique),
Monsieur BADALASSI (Conseiller Technique) et,
Monsieur Germain (responsable des maisons de quartier)

Les photos de cet événement festif sont sur le site Web de l'ASA.

Nous remercions vivement nos chers voisins ainsi que Madame la Députée Michèle Tabarot et tous les élus de la Mairie du Cagnet pour leur aide et leur participation dans ce moment de rassemblement convivial et de partage de notre communauté.

Deux fêtes des voisins vont être organisées sur la commune de Mougins, les dates sont à l'étude.

Monsieur Pierre-Alain Vuolo recherchera une impasse tranquille côté Nord, et Patricia Merklen demandera à certains co-lotis de Mougins Sud si leur impasse est adaptée. Dates à l'étude : le 22 et 29 juin.

Francis Lestel aura la responsabilité des dossiers bruit (Escota et aéroport), ainsi que le secrétariat en général (compte rendus), les réponses aux notaires avant-ventes de lots, et relever le courrier quand on aura notre boîte aux lettres.

Il faudra étudier avec l'expertise de Monsieur Ulivieri la possibilité de limiter le trafic en mettant éventuellement à sens unique certaines voies telles que le chemin de l'Espagnol, l'avenue des Chênes, l'avenue Victor Hugo, le boulevard de la Corniche.

Monsieur Pierre-Alain Vuolo s'occupera de l'informatique (bases de données, site Web, formation des autres membres) et du classement des documents papiers et des archives ainsi que la communication de l'ASA.

Il est souligné en Réunion que Monsieur Vuolo a fait un travail excessivement important, exceptionnel pour notre Association et que grâce à lui la Détermination et l'implication tant du bureau que des Mairies sont au Rendez-vous ! MERCI à lui.

Patricia Merklen s'occupera des relations avec les mairies en général, et avec les co-lotis ainsi que tous dossiers impliquant la responsabilité de l'Asa et, bien sûr, le recensement pour appel de Cotisation.

Information importante :

En tant que propriétaire du lotissement de l'Aubarède, il est essentiel de respecter les procédures établies, y compris le circuit de communication officiel via l'ASA, afin de garantir une gestion cohérente et respectueuse des règles en place.

Les co-lotis de l'ASA doivent utiliser les canaux établis par l'ASA soit :

Téléphone, mail, site Web pour communiquer.

C'est tous ensemble que nous pourrons faire avancer harmonieusement les choses, pas chacun de son côté et, nous nous y employons chaque jour.

Ce compte rendu a été établi par Monsieur Francis Lestel (Vice-Président)

Le 11 Juin 2024,

La Présidente
Patricia Merklen

